



Le Rapide

De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles
Mardi, le 12 mai 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 674-26

Règlement visant à effectuer une mise à jour du Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) – Annexe P

AVIS est donné par la soussignée greffière adjointe auxiliaire de la Municipalité de Saint-Gilles, que :
Lors de sa séance ordinaire tenue le 11 mai 2026, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement 674-26, règlement visant à effectuer une mise à jour du Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) – Annexe P.

- Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi, s'il en était;
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 12^e jour de mai 2026.


Cindy Morin, greffière adjointe auxiliaire